

COMMISSION D'APPEL

04.76.26.87.72) – Mardi à partir de 16 H.

REUNION DU MARDI 29/05/2018

Président : M. VACHETTA.

Présents : A. SECCO (secrétaire) J. M. KODJADJANIAN, V. SCARPA, J. LOUIS, R. NODAM.

Excusés: G. BIZERTA, G.DENECHERE, Y. DUTCKOWSKI, R. GUEDOUAR.

CONVOCATION

DOSSIER N° 32: Appel du club de **L'AS MARTINEROIS** de la décision de la Commission départementale des règlements prise le 22/05/2018, parue le 24/05/2018, PV N° 390.

Sur la sanction infligée au club : Pour absence de l'éducateur désigné sur le banc : Perte d'un point au classement de l'équipe une championnat D2 Poule A et amende de 50€.

Match: SEYSSINS / AS MARTINEROIS –SENIORS – D2 – POULE A du 06/05/2018.

L'audition aura lieu le mardi 12/06/2018 à 18h00.

Les personnes seront convoquées par LA BOITE MAIL des clubs qui transmettront la convocation aux personnes concernées.

Les officiels seront convoqués par leur boite mail.